

Châteauroux, le 12 août 2021

CONCLUSION SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Synthèse des motifs pour l'approbation sur Le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de régulation de l'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegytiacus*) dans le département de l'Indre pour la campagne 2021-2022

En application de la loi du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la charte de l'environnement, a été mis en ligne le **16 juillet 2021** sur le site Internet des services de l'État dans l'Indre, le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de régulation de l'Ouette d'Égypte pour la saison de chasse 2021-2022, dans le département de l'Indre.

Le public avait jusqu'au 6 août 2021 inclus pour faire parvenir ses remarques, par courrier adressé à la DDT ou par courrier électronique.

Il ressort de cette consultation du public que 6 contributions sont recensées et qu'elles sont toutes favorables au projet d'arrêté.

Bilan de la participation du public

En conséquence, le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de régulation de l'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegytiacus*) dans le département de l'Indre pour la campagne 2021-2022 est maintenu en l'état.

 Pour le directeur départemental des Territoires,

